

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 6 novembre 2024

Présidence de Mme Floriane WYSS

Conseillers-ères présents-es : 84

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 29/9.24 - Demande d'un crédit de CHF 208'000.00 pour la construction d'un trottoir reliant le chemin René-Morax jusqu'à la limite communale avec Echichens ;
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission en charge de l'étude de cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

Décide

1. d'adopter le projet de réalisation d'un trottoir entre le chemin René-Morax et la limite communale avec Echichens soumis à enquête publique du 19 avril au 18 mai 2024 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 208'000.00 pour la réalisation d'un trottoir entre le chemin René-Morax et la limite communale avec Echichens ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré le 6 novembre 2024

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Floriane Wyss

Tatyana Laffely Jaquet